



L'insécurité alimentaire comme indicateur de vulnérabilité et de pauvreté

**Proposition pour orienter la mise à jour de la politique d'habitation
2017-2021**

Mémoire préparé par :

La Table de Concertation sur
la Faim et le Développement
Social de l'Outaouais
(TCFDSO)

Présenté à :

La Commission de révision
des mémoires de la Ville de
Gatineau

9 janvier 2017

Contenu

La TCFDSO : une réflexion en cours pour l'action 2

L'insécurité alimentaire comme indicateur de vulnérabilité et de pauvreté 5

Notre proposition pour la mise à jour de la politique d'habitation 2017-2021 8

Annexe 1. Cartographie participative – Gatineau Est 10

La TCFDSO : une réflexion en cours pour l'action

La Table de Concertation sur la Faim et le Développement Social de l'Outaouais (TCFDSO) regroupe depuis maintenant 20 ans l'ensemble des organismes et institutions œuvrant en sécurité alimentaire sur le territoire de l'Outaouais. Plusieurs de nos membres accueillent en première ligne les personnes qui vivent la faim au jour le jour et les accompagnent à la fois dans la réponse immédiate à leurs besoins alimentaires (banques alimentaires, soupes populaires, etc.) et dans le développement de stratégies individuelles et collectives visant la réinsertion sociale et la reprise de leur contrôle sur leur alimentation et leur vie. Plusieurs de nos membres offrent ainsi des activités constituant des alternatives au dépannage alimentaire : cuisines collectives, groupes d'achats, jardins communautaires ou collectifs, etc.

Notre mission

Promouvoir le droit à la sécurité alimentaire par le soutien aux organismes membres dans la mise en œuvre de programmes efficaces d'aide et d'entraide alimentaire dans la perspective du développement social pour contrer la faim.

La rédaction de ce mémoire s'inscrit dans un contexte où la TCFDSO et ses membres sont en plein cœur d'un exercice de recherche-action devant permettre d'approfondir notre réflexion collective sur les stratégies à privilégier pour agir sur la sécurité alimentaire dans notre région.

Les questions qui orientent nos réflexions dans le cadre de cette démarche

Que pouvons-nous faire pour continuer à répondre aux besoins alimentaires des ménages déjà vulnérables de la région (actions en aval) sur le territoire de l'Outaouais ?

Que pouvons-nous faire pour enrayer durablement la faim et l'insécurité alimentaire (actions en amont) sur le territoire de l'Outaouais ?

Les résultats de cette recherche-action (le projet est connu sous le nom de Carte communautaire de la faim)¹ nous permettront très bientôt d'animer des exercices de réflexion et de planification collective sur chacun des territoires de l'Outaouais (les 4 MRC rurales de l'Outaouais et les 4 secteurs de la Ville de Gatineau). Les réflexions que nous partageons aujourd'hui avec vous sont issues des premiers résultats de cette recherche-action. La démarche nous a permis jusqu'à maintenant de mener les activités suivantes :

- la recension des prix du panier à provisions nutritif dans 30 commerces d'alimentation (épiceries, magasins d'escompte et dépanneurs) ;
- la réalisation de 16 entrevues et de 3 groupes de discussion avec des personnes se trouvant en situation d'insécurité alimentaire (jeunes, aînés, femmes monoparentales, personnes immigrantes et réfugiées) et avec des gestionnaires d'organismes œuvrant dans le domaine ;
- la réalisation de 6 activités de cartographie participative (dont une dans le secteur de Gatineau Est) ;
- la tenue d'une Journée de réflexion sur le thème de la sécurité alimentaire à l'échelle régionale.

¹ Pour visualiser le site Internet de la Carte communautaire de la faim : <https://www.tylio.com/t/zPsS>

Cette recherche-action doit permettre de rendre visible la situation d'insécurité alimentaire dans la région de l'Outaouais en produisant, avec la collaboration des collectivités, des données solides et inédites qui permettront de porter un nouveau regard sur le problème afin de stimuler et d'impulser des projets porteurs de changement social qui seront mieux adaptés au vécu des gens les plus vulnérables.

Notre mémoire vise plus particulièrement à vous faire part de l'une de nos préoccupations au sein de la TCFDSO, soit la question du logement abordable et, conséquemment, l'identification des zones les plus problématiques sur le plan du logement. L'insécurité alimentaire est l'un des symptômes les plus révélateurs des inégalités sociales et économiques ainsi qu'un important indicateur de pauvreté. Cela, nous l'avons constaté sur le terrain durant les vingt dernières années. La littérature scientifique tend aussi à montrer que le coût généralement élevé des loyers est l'un des principaux facteurs de vulnérabilité en ce qui a trait à l'insécurité alimentaire. En contrepartie, l'un des facteurs de protection les plus importants identifié par la littérature et confirmé par nos recherches sur le terrain est la présence de logements sociaux abordables dans les zones les plus à risque², d'où l'importance d'identifier ces zones afin de pouvoir contribuer à une offre suffisante de logements sociaux et communautaires de qualité adaptés aux besoins des populations les plus vulnérables. Cette ambition rejoint directement la troisième orientation de la mise à jour de la politique d'habitation. C'est pourquoi nous attirons aujourd'hui votre attention sur ce point.

² Les résultats de la recherche « Le logement social et communautaire dans la dynamique territoriale : retombées socioéconomiques des projets d'habitation AccèsLogis au Québec » (Centre de recherche sociale appliquée, août 2016) vont dans le même sens. URL : <http://communaute-rqds.ning.com/profiles/blogs/lancement-de-la-recherche-nationale-sur-le-logement-social-commun>

L'insécurité alimentaire comme indicateur de vulnérabilité et de pauvreté

Selon les dernières données issues de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, adaptées par Jacques Marleau, statisticien à la Direction de santé publique (CISSSO), l'insécurité alimentaire de type modérée ou grave affecte 7 % des personnes de 12 ans et plus et 10 % des personnes de 11 ans et moins en Outaouais. Cela représente respectivement 23 600 personnes de 12 ans et plus et 5 300 personnes de 11 ans et moins. C'est donc environ 29 000 personnes (adultes et enfants) qui se retrouvent en situation d'insécurité alimentaire en Outaouais.³ Le Bilan-Faim 2016 (Les Banques Alimentaires du Québec) indiquait, pour la même période, que 1,8 million de demandes ont été faites pour recevoir de l'aide alimentaire au Québec. Cela représente une hausse de 34,5 % depuis 2008 et de 5,3 % depuis 2015 à l'échelle provinciale. Les données des dernières années sont par ailleurs loin de suggérer un renversement de tendance : de la crise financière de 2008 à aujourd'hui, les demandes d'aide alimentaire ont augmenté de 25 % en Outaouais. Cela est d'autant plus inquiétant que près de la moitié des ménages aidés étaient des ménages avec enfants et que de plus en plus de ménages issus de la classe moyenne font appel eux aussi aux banques alimentaires. La croissance des emplois précaires et la hausse du coût de la vie (entre autres choses, le coût des logements) semblent en cause ici.

Nous savons aussi que le poste budgétaire dédié à l'alimentation est la partie la plus élastique du budget des personnes et des ménages à faibles revenus. Autrement dit, une fois payés les frais fixes non élastiques (loyer, électricité/chauffage, téléphone) et les frais variables mais essentiels (transport si

³ Jacques Marleau, « L'insécurité alimentaire dans la région de l'Outaouais selon les Enquêtes sur la santé dans les collectivités canadiennes », Présentation dans le cadre de la Journée de réflexion de la TCFDSO « La faim, c'est l'affaire de tous! », UQO, 20 octobre 2016.

on doit se déplacer pour aller travailler, vêtements, etc.), le budget de l'alimentation est celui que les ménages ajustent en fonction de ce qui reste. Le budget dédié à l'alimentation est aussi celui qui est le plus touché en cas de choc budgétaire, c'est-à-dire en cas d'une augmentation non prévue des dépenses (par exemple : hausse du loyer, augmentation du prix de l'essence, coûts des médicaments en cas de maladie, etc.) sans augmentation équivalente des revenus ou en cas de diminution imprévue des revenus (par exemple : perte d'emploi ou réduction de salaire, etc.). De plus, comme les ménages à faibles revenus n'ont pas ou peu d'épargne, la capacité de faire face aux chocs budgétaires est généralement faible.

Outre le revenu, on peut aussi considérer d'autres facteurs qui sont déterminants pour les personnes les plus vulnérables, soient la disponibilité et l'accessibilité des aliments, les coûts des aliments ou encore la mise en place de politiques liées au logement. Un fait intéressant à noter dans le Bilan-Faim 2016 est que la majorité des personnes aidées au Québec habitent un logement issu du secteur privé (68,7 % des demandeurs), tandis que seulement 17,3 % des demandeurs bénéficient d'un logement subventionné. En Outaouais, c'est 60,1 % des demandeurs qui sont des locataires de logements privés, alors que 27,2 % des demandeurs sont plutôt locataires de logements sociaux ou communautaires (Bilan Faim 2016). La présence de logements abordables dans les zones les plus à risque sur le plan alimentaire constitue donc un important facteur de protection.

En général, les ménages en situation d'insécurité alimentaire font appel à différentes stratégies d'adaptation pour se nourrir. Ils peuvent faire appel à des services de dépannage alimentaire, qui répondent aux besoins immédiats des personnes (comme les banques alimentaires) ou encore se tourner vers des services visant l'autonomie alimentaire, qui renvoient au contrôle exercé par les individus et les communautés sur leur alimentation (comme les jardins communautaires ou les

cuisines collectives). Cependant, les stratégies les plus efficaces sur le plan structurel proviennent des politiques de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. C'est d'ailleurs ce qu'affirment les répondants du Bilan-Faim 2016, pour qui l'accroissement du nombre de logements abordables représente l'une des principales stratégies politiques qui ont un impact significatif sur la réduction de la faim.⁴

Dans cette perspective, l'enjeu principal rencontré par les instigateurs de telles politiques est de repérer et d'identifier préalablement les zones, les secteurs, les espaces ou les quartiers les plus vulnérables qui ont un besoin urgent en logements abordables. Autrement dit, il faut pouvoir identifier ces zones et leurs caractéristiques afin de répondre aux besoins là où ils se trouvent réellement, le plus rapidement et le plus adéquatement possible. La question à savoir où l'on doit construire les logements abordables devient alors capitale. C'est d'ailleurs pourquoi en lien avec la troisième orientation de sa mise à jour de la politique d'habitation, la Ville de Gatineau s'est donnée comme objectifs de *répondre à la population ayant les besoins les plus immédiats en logement tout en aidant 1125 ménages à revenu modeste à se loger pour la période 2017-2021, et ce, en collaborant avec divers partenaires afin d'élaborer une liste des demandeurs d'aide au logement en indiquant les quartiers dans lesquels se manifeste la demande et en produisant l'inventaire des logements abordables sur le territoire de la Ville de Gatineau.*

Il se trouve que, dans sa démarche de recherche-action, la TCFDSO a déjà entrepris une partie du travail en produisant des cartographies qui recensent cette information pour les 4 secteurs de Gatineau. Par exemple, pour le secteur de Gatineau Est, nous avons repéré, avec la collaboration des acteurs et des

⁴ Voir Bilan-Faim 2016, p. 15 : <http://www.banquesalimentaires.org/wp-content/uploads/2016/11/BilanFaimQc2016.pdf>

intervenants qui travaillent dans le milieu, les zones les plus vulnérables sur le plan de la sécurité alimentaire tout en prenant le soin d'indiquer d'autres informations utiles comme la présence ou l'absence de logements abordables (voir annexe 1). On remarque, entre autres, que certaines zones très vulnérables qui constituent des « poches de pauvreté » n'ont encore aucune offre satisfaisante en logements abordables, ce qui tend à augmenter considérablement la vulnérabilité des gens qui y vivent. Ainsi, nous amassons des données de terrain inédites qui deviennent indispensables lorsqu'il vient le temps de prendre des décisions politiques éclairées qui se veulent stratégiques, adaptées, cohérentes et efficaces.

Notre proposition pour la mise à jour de la politique d'habitation 2017-2021

En lien avec les objectifs 3.1 et 3.2 de la troisième orientation de la mise à jour de la politique d'habitation 2017-2021, ainsi que leurs moyens sous-jacents, la TCFDSO offre à la Ville de Gatineau sa pleine et entière collaboration et reste disponible pour de futurs partenariats. La TCFDSO se fera surtout un plaisir d'offrir à la Ville de Gatineau, au besoin et sur demande, les informations recensées pouvant être utiles à l'élaboration d'un plan d'action et à l'atteinte des objectifs. La TCFDSO et ses membres ont développé, au cours des années, une solide expertise « terrain » des milieux. Le milieu communautaire, en raison de son action directe et ses interventions établies sur un lien de confiance avec les populations, a accès à des informations souvent inédites qui sont pourtant essentielles à toutes prises de décisions politiques qui visent à instaurer un changement durable et profitable pour les communautés. Dans cette optique, notre proposition se trouve à être plutôt une invitation à la collaboration et au partenariat. En espérant qu'elle puisse répondre à vos besoins.

Émile Perreault, Chargé de projet Carte communautaire de la faim
Nathalie McSween, Coordonnatrice
Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais (TCFDSO)
Pour nous joindre : 819-771-8391 poste 244 ; cartefaim@tcfdsso.org ou direction@tcfdsso.org

Annexe 1. Cartographie participative – Gatineau Est

